

Compte-rendu du CA du 9 octobre 2009 (Salle des thèses – 14/17h)

Ordre du jour:

- délibération sur la campagne des emplois 2010 (tous sauf 2° degré) *
- proposition de répartition de la dotation 2010 aux UFR, écoles et instituts *
- informations et discussions sur certains aspects de la mise en place du décret sur les enseignants-chercheurs: équivalence TD-TP, groupe de travail sur les charges des enseignants-chercheurs
- délibérations sur les sujets traités par le CEVU du 25 septembre:
 - nouveaux projets CESAM
 - équivalence TD/TP dans le service statutaire des enseignants-chercheurs
 - convention APEC
 - procédure de validation du M1 et attribution d'ECTS aux étudiants préparant les concours d'enseignement
- questions diverses

* en présence des Directeurs d'UFR, d'écoles et d'Instituts

Intervention J.Riedi: Quid du devenir des UFR ? Nous avons eu des interrogations de plusieurs directeurs sur cet aspect. Nous demandons donc à ce qu'un CA soit organisé sur ce sujet ?

P.Rollet: Ok, lors d'un prochain CA déjà prévu ou un CA spécifique sur cette question.

JP.Cassar: retour sur la méthode (cf. document). On travaille à nombre d'emploi constant. Possibilité de réhausser un poste, mais il faut restituer le poste au Ministère (qui prend en charge le surcoût).

I.Sharour: 65 postes libérés par promotion ou départ en retraite. 9 postes hors labo et 6 propositions de reports de publication. Propose d'utiliser ces 15 postes sur des opérations spécifiques. Critères d'affectation: enseignement (directeur de composante et fluctuation), redéploiement inter-composante (déjà pas mal de postes vacants, du coup pas opportun de redéployer cette année), recherche (évaluation des laboratoires, départ potentiel année prochaine). Déficit important sur la logistique des plateformes mutualisées (cadre A, IGR/IGE).

P.Serniclay: prévoir des possibilités de promotions en fonction des listes d'aptitudes (CAPN en novembre), priorités transversales (ouvrir les possibilités pour la stabilisation des contractuels et notion de repyramidage). Document qui peut légèrement évoluer à cause d'impondérables: nomination sur concours, départ ou arrivée (de l'extérieur ou interne), éléments de promotion, départ en retraite (plus de personne partent plus tard en retraite depuis 2 ans). Liste prévisionnelle correspond à une photographie début octobre. Il faudrait pouvoir préparer à 2 ans qu'à un an (avec une technicité particulière). Donc, difficile de cibler les concours ouverts aux contractuels, mais on estime à 5/7 emplois pourraient être pourvus par des contractuels.

Tour de parole au niveau des directeurs de composante:

géo: ok

bio: soucis que les enseignements soient effectués. Question du devenir du secteur des neurosciences, 9 à 10 postes qui ont des activités de recherches dispersées, mais qui font une partie parfois forte de leur enseignement à Lille 3.

P.Rollet: lorsqu'il y a des "avances" de postes, on respecte les engagements en rendant le poste l'année d'après. Sur les neurosciences, il y a effectivement un travail à faire dans un contexte tripartite Lille 1/2/3 (plutôt que bi-partite 1/3). Pb des neurosciences doit être traité au niveau des trois universités (mécanisme de prêt d'ATER ?)

bio: Nécessité de nous recevoir pour que les neurosciences sachent où elles aillent.

S.Maouche: il y avait des soucis de délégation récurrentes.

C.Vuylstecker: si on supprime les postes avant de discuter, que va donner le Plan Campus ... il y a de la recherche et de l'enseignement en neuro-science à Lille 1. Pose une question de fond: lien avec l'enseignement et découplage complet entre recherche et enseignement.

I.Sharour: le potentiel est éclaté. On ne réduit pas le potentiel recherche.

JP.Cassar: il y a un redéploiement mais vers la biologie, et l'autre c'est un réhaussement. C'est donc un soutien à la recherche.

maths: ok

iut: pas de soucis côté ens-ch (taux d'encadrement de 62%). pour BIATOS, on ne voit pas les postes de l'IUT dans le document.

Polytech: ens-ch ok. Mais BIATOS, il y a une réussite à un concours au 1er décembre. Rentre-t-il dans la campagne d'emploi

IEEA: ens-ch, poste de PRCE ne peut être publié pour un soucis de date. Pour BIATOS, demande prioritaire d'un secrétariat pédagogique, support au LIFL, mais gros besoin secrétariat pédagogique.

ScTerre: Postes reportés à l'année prochaine. Pour les BIATOS, remercier l'université pour le report permettant de mieux préparer les techniciens.

Physique: ens-ch ok. Pour BIATOS, content d'avoir ce document, car nous n'avons pas eu de discussions sur ce sujet. Demande de réhaussement de resp. Adm. Pour passer en IGE et réhaussement de poste d'ADT en TECH.

P.Rollet: Emploi gagés ne sont pas dans la campagne d'emploi car ce document est ce que l'on fait remonter au Ministère (et comme les emplois gagés ne sont pas gérés par le Ministère ...)

SES: conformes aux demandes du conseil de faculté. BIATOS, je constate qu'un redéploiement est entamé en direction des SES.

Chimie: BIATOS, ok. Pour ens-ch, poste par anticipation (transfert d'une collègue de l'IUT A).

IAE: ens-ch politique de redéploiement courageuse depuis 10 ans. Aucun problème de recrutement au niveau des MCF, seul pb l'année passée à cause d'une grève des transports. Vrai pb au niveau des PR, cause pénurie nationale et concours interne non prévu cette année. Pour BIATOS, satisfaction moindre: accompagnement d'un poste en logistique (+30% de surface), pas de poste pour dev.

Pédagogique. De 1 à 6 Lic. Pro sans création de poste BIATOS. 15 ans avec le même niveau de BIATOS.

=> combien de postes pour la résorption de la précarité (5 à 7 sur une soixantaine de personnes concernées) ?

P.Rollet: adéquation entre supports qui se libèrent et personnels prêts à aller sur ces supports.

=> emplois gagés, promotion traitées quand et où ? Ne pourrait être traité en même temps, dans une section identifiée du document ? Dernière question: avis du Conseil Scientifique ?

Présenté lors du congrès et avis du CTP, favorable 12 pour, 8 abstentions.

C.Vuylstecker: explication de vote. Manque de poste, notamment par rapport à la moyenne nationale, repyramidage peut sembler séduisant mais supprime des catégories C. On voudrait voir qu'il y ait concertation des structures et pas simplement une information.

P.Rollet: démarche de concertation, on peut dire que l'on écoute et que l'on en fait qu'à notre tête, sauf qu'on leur a demandé de s'exprimer.

F.Guilbert: félicitations pour le travail de fond.

Vote: Pour: 11 , Contre: 0, Abstention: 12.

F.Guilbert: ancienne casquette de directeurs, nous sommes dans une situation difficile notamment dans les secrétariats pédagogiques, on ne sait pas comment on va tourner dans deux mois.

P.Louart: je sais bien que j'ai été reçu plusieurs fois, mais il y a un décalage entre les discussions et les résultats. Il y arrive un moment où l'on ne peut plus appeler cela un travail de concertation.

P.Rollet: on reviendra là dessus. Il ne fait pas non plus penser que nous sommes autistes. Ce n'est pas si simple que cela de gérer la pénurie.

Deuxième point: attribution des UFR, écoles et instituts.

Distribution d'un document avec une formulation alternative pour la DG des UFR, écoles et instituts.

C.Vuylstecker: intégration des coefficients SYMPA signifie qu'on adopte ces rouages ?

P.Rollet: cela fait 15 ans que c'est un modèle de répartition ...

N.Postel: le fait de corriger ces inégalités est un pas dans la bonne direction.

J.Riedi: il faudra que l'on discute des facteurs correctifs par discipline. Par exemple en Physique, il faut aussi se poser la question de ce que l'on devrait faire pour favoriser le développement des enseignements en Physique.

P.Rollet: on peut poursuivre la réflexion. Mais on ne souhaite pas aller vers un système trop complexe.

S.Ente: fonds nécessaires pris sur heures complémentaires, si pas d'excès en heure complémentaire ?

M.Foulon: vrai pb, attribuer une DGF uniquement sur le nb d'étudiants. Rien pour le pilotage et pour la logistique, maintenance.

Y.Secq: D'accord sur les principes, mais doit être affiné et ne dispose pas des éléments d'information suffisants (statistiques sur les effectifs).

Pas de temps pour le travail en commission, discussion avec les directeurs, quid des conseils des composantes ?

Je me suis battu pour la définition de la composition et du fonctionnement des commissions (interventions d'experts sur des sujets donnés) et reste convaincu que c'est un outil fondamental de l'organisation de notre université.

ex. Financement du SCD, de la précarité, ici des clés de répartition

C'est une interpellation qui s'adresse tout autant à la direction qu'aux élus.

Les élus O&I vont s'abstenir à cause de la méthode.

A.Cappy: c'est à l'équipe de direction de faire des propositions, nous n'avons pas à être impliqués dans l'élaboration des propositions. Nous sommes là pour faire des choix politiques.

P.Rollet: un constat, ces commissions ne sont pas très fréquentées, vous êtes aussi chargés, je pense qu'à un moment donné, il faut un équilibre. Nous avons déjà échangé sur ce point

Vote Pour: 20, contre: , abstention: 3: .

Discussions sur certains aspects du décret concernant les enseignants-chercheurs

Groupe de travail sur cette question. Quelle conception on a de l'équivalence TD-TP ?

2 membres par conseil (Francis/Christophe pour CA) + laboratoires + composantes, 3VP+SG

Equité de traitement selon les personnels et le type de service. Equivalence TD-TP

Appel Hirsh: dossiers de Lille 1 et 3 sont acceptés. Demande du ministère de faire le travail en commun et d'associer Lille 2 (dans le cadre du plan campus).

R.Litwak: peut-on faire le point sur le développement durable à Lille 1 ? Quelles projections pour l'avenir ?

P.Rollet: on fait probablement pas suffisamment (dév "supportable", remarque en aparté de BB!),

bien que cela converge, souhaite que cela se fasse dans la CAC. Sur le timing, cela doit être possible assez rapidement.

C.Vuylstecker: on a fait une demande d'audit pour le passage aux RCE ? Sera-t-on averti ?

P.Rollet: le passage sera obligatoire, je tiens à préparer ce passage. On a demandé à ce que l'audit se fasse.

P.Rollet: besoin d'un GT spécifique aux problématiques environnementales.

Y.Secq: sachant ton intérêt pour les institutions, est-ce qu'avant de démissionner je pourrai assister à un conseil de gestion du SAIC ou dois-je me contenter de l'opacité la plus totale sur l'organisation de la valorisation (SAIC, TLM, CIEL, PRES, Campus ...).